

Prairies humides

Introduction

Les prairies humides du canton se rencontrent sur des sols argileux à humidité variable. Leur présence est conditionnée par l'engorgement périodique du terrain, qui s'explique principalement par la faible perméabilité du substrat et sa forte capacité de rétention d'eau, souvent modulée par des facteurs topographiques.

En situation marécageuse (sur des sols riches en humus*), c'est habituellement les fluctuations de la nappe phréatique*, située à faible profondeur, qui régulent la libération des éléments nutritifs*. Lors de la période estivale, la durée et l'intensité du battement* conditionnent l'oxygénation des sols nécessaire à la minéralisation* de la matière organique* et par là même la composition des groupements végétaux. A Genève, la situation est différente puisque c'est bien souvent l'absence ou la présence de matière organique* en elle-même dans le terrain qui permet d'expliquer les différentes physionomies des prairies humides. Sur des sols généralement pauvres en matière organique*, les prairies humides à filipendule à six pétales et à lotier maritime s'installent. Sur des sols plus riches*, les prairies humides enrichies prennent le relais.

L'espèce la plus typique est sans conteste la molinie faux-roseaux (*Molinia arundinacea*). Cette graminée se maintient dans des situations hydriques très contrastées, à savoir des périodes d'inondation prolongées suivies de sécheresse estivale (conditions amphihydriques) et préfère des sols pauvres en nutriments*. Toutefois, ce n'est pas la seule espèce adaptée à ces nombreuses contraintes écologiques. Les prairies humides les moins enrichies comptent parmi les milieux les plus intéressants sur le plan floristique puisqu'elles présentent un cortège* spécifique diversifié, ainsi que de nombreuses espèces rares* ou protégées*.

Pour garantir leur conservation, une gestion adaptée est nécessaire. Cela requiert une fauche traditionnelle, réalisée tardivement (généralement en septembre-octobre). L'intérêt nutritionnel du produit de coupe* est faible et donc inexploitable sous forme de fourrage. Il est, par conséquent, plutôt utilisé en tant que litière, une caractéristique qui vaut aux prairies humides l'appellation de «prairies à litière».

La carte cantonale distingue à l'échelle du 1 : 5'000^e les milieux suivants :

- les prairies humides à filipendule à six pétales présentent un sol pauvre en matière organique* et sec lors de la saison estivale ;
- les prairies humides à lotier maritime offrent également un sol pauvre en matière organique* et très sec lors de la saison estivale, ce qui s'explique par une situation topologique hétérogène. Cette formation se distingue des prairies à filipendule par la présence d'un important cortège* spécifique habituellement rattaché aux prairies sèches (un peu plus de 50% d'espèces de milieux secs) ;
- les prairies humides enrichies ont, par définition, un sol plus riche en éléments nutritifs*. Cela découle de la pâture, de la fumure*, ou de l'apport d'eau depuis les parcelles situées en amont.

Certaines prairies peuvent avoir gardé à l'échelle du 1 : 5'000^e la dénomination générique de «prairies humides». Il s'agit des prairies qui n'ont pas fait l'objet d'une expertise de terrain ou pour lesquelles la distinction n'a pas pu être établie avec précision.

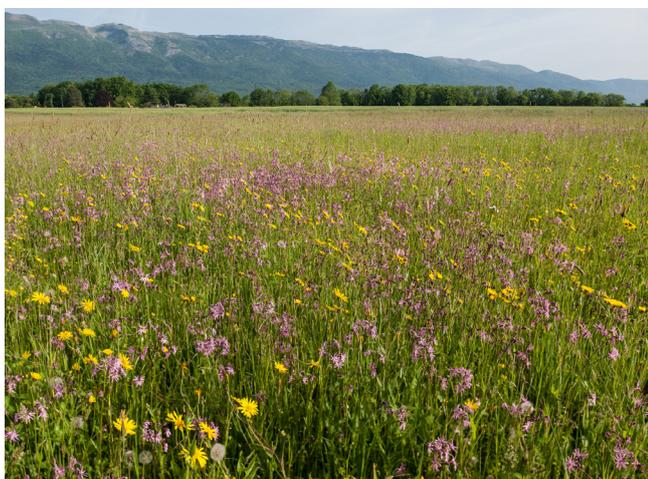
Fiches milieux



Prairies humides à filipendule à six pétales



Prairies humides à lotier maritime



Prairies humides enrichies

Auteurs Sophie Pasche, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaborateurs** Emmanuelle Favre, Laure Figeat, Catherine Lambelet **Illustrations** (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas) : Manuel Faustino – Prairie humide à filipendule à six pétales, réserve naturelle des Prés de Faverges (Presinge) ; Manuel Faustino – Prairie humide à lotier maritime, Crêt de Mandole (Chancy) ; Manuel Faustino – Prairie humide à silène fleur de coucou, En Mule (Dardagny) **Contributeurs** voir [ici](#).

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable [ici](#). Le mode d'emploi des fiches est accessible [ici](#). Les termes annotés (*) sont décrits dans le glossaire [ici](#). La liste des acronymes est accessible [ici](#). Date de publication : Novembre 2016.